

Agadir : L'ANAPEC s'ouvre sur ses partenaires

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 09-11-2009 22:21:07

Séminaire interrégional pour une meilleure adéquation formation-emploi".

Sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, l'ANAPEC, l'AMSEP et le SPES ont procédé à l'organisation du séminaire interrégional autour de l'emploi et de la formation sous le thème "Veille sur le marché de l'emploi pour une meilleure adéquation formation-emploi", qu'a abrité la ville d'Agadir, les 2 et 3 novembre. Ont participé aux travaux de cette rencontre, qui se sont, essentiellement, articulés autour de la mise en place d'un système de veille prospective sur le marché de l'emploi, permettant un accompagnement proportionnel à l'intermédiation pour l'emploi et garantissant une meilleure efficacité, en matière de subvention aux besoins des entreprises et à ceux des chercheurs d'emploi, Jamal Rhmani, ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Abdelkader Tabtab, représentant de l'Organisation arabe du travail (OAT). Y ont, aussi, pris part, les élus, le représentant du BIT et ceux des pays membres et non membres de l'AMSEP.

Le ministre de l'Emploi, a déclaré que cette rencontre, d'envergure internationale, témoigne non seulement de l'ouverture de l'ANAPEC sur ses partenaires socio-économiques, mais elle traduit, plus encore, la forte implication de cette institution dans les chantiers grandioses à caractère social, dont les Services d'emplois publics (SEP).

Il a ajouté que le développement qu'a connu le Royaume du Maroc, au cours des dernières années, résulte, notamment, de la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui donne une forte impulsion à ce secteur à travers la mise en vigueur des réformes juridiques structurantes d'aspects sociaux et économiques, dont, bien effectivement, le code du travail et la loi relative à l'Assurance-maladie obligatoire. S'assignant, à travers, la procuration d'un coup de pioche à l'économie nationale, au changement sociétal et à la promotion de l'investissement et de l'emploi, il a enchaîné que le Maroc a toujours considéré le développement humain et la lutte contre la pauvreté comme étant des priorités nationales et que l'emploi demeure l'un des leviers et des principaux moyens de lutte contre l'exclusion sociale. Il a rappelé, dans le même contexte, que l'ANAPEC s'est positionnée, depuis 2006, en tant que levier public d'intermédiation, d'accompagnement et de soutien aux jeunes en quête d'emploi à travers la mise en oeuvre d'une multitude d'initiatives, au lendemain des Assises nationales d'emploi tenues en septembre 2005.

Il a ajouté qu'une nouvelle politique concertée en matière de promotion de l'emploi a vu le jour via la signature d'un premier "contrat-progrès" conclu entre l'ANAPEC et l'Etat, visant, primordialement, le développement des moyens d'intégration des jeunes chercheurs d'emploi à travers le programme "TAHIL", la promotion de l'emploi salarié à travers le programme "IDMAJ" et l'appui à la création de la petite entreprise à travers le programme "MOUKAWALATI". Outre son implication dans la modernisation et dans l'extension de son réseau, cette institution gouvernementale qui est, bien évidemment l'ANAPEC, a toujours opté pour l'ouverture sur ses partenaires nationaux et internationaux, en vue de procurer un accompagnement nécessaire aux grands chantiers et aux

secteurs à fort potentiel de développement.

Le ministre a ajouté que cette contractualisation a permis, au terme de la période étalée entre les années 2006 et 2008, à plus de 120.000 jeunes diplômés, en quête de l'emploi de s'en enquérir et de s'y intégrer à travers le programme "IDMAJ". Il a, ainsi, sensibilisé les participants aux travaux de ce séminaire quant aux mutations perpétuelles qui s'opèrent, aujourd'hui, sur différents axes, dont le progrès technologique, l'apparition de nouveaux métiers et les effets de la crise économique que connaît, actuellement, le monde, ce qui entrave la mise en oeuvre d'une politique durable en matière de promotion de l'emploi et bloque, par conséquent, le processus d'adéquation formation-emploi. De ce fait, a-t-il conclu, il s'avère nécessaire la mise en place d'un système de veille permanente sur le marché de l'emploi en vue d'anticiper les évolutions quantitatives et qualitatives que connaît ce secteur.

Hafid Kamal a ajouté que l'instauration d'un système de veille permanente sur le marché de l'emploi est en mesure de subvenir aux besoins des chercheurs de l'emploi et à ceux des entreprises. La mise en place de pareil système, a-t-il annoncé, reflète la volonté des services d'emplois publics et leurs partenaires de l'acquisition des données et d'indices précis, leur permettant de prévoir ces besoins et la procuration des établissements de formation, des moyens adéquats qui leur permettent le maintien de ladite proportionnalité entre la demande et l'offre en matière d'emploi.

Recyclage et formation planifiée

Abdelkader Tabtab a souligné que la responsabilité de recyclage et de la formation planifiée doit être assumée, selon la philosophie de partage qu'instaure la responsabilité communale et multilatérale, dans laquelle doivent s'impliquer tous les acteurs du marché de l'emploi. Car, d'après lui, les gouvernements seuls demeurent incapables d'aboutir, en la matière, aux fins escomptées.

De ce fait, a-t-il conclu, le secteur privé est appelé, pour sa part, aujourd'hui plus que jamais, à l'ombre des changements qui s'opèrent sur la scène arabe et mondiale, à s'engager dans ce processus, à travers des solutions adéquates.

Abdelfattah Aberbri
LE MATIN